Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@orange.fr

Paris, le 25 juillet 2025

Section de Paris 17 PPDC

LA POSTE = DANGER PUBLIC !

Des analyses de l'air ont été effectuées à Paris Adresse à la demande de La Poste.

Des fibres d'amiante ont été découvertes, dépassant le seuil de 5 fibres par litre d'air, d'où la mesure de nous faire rester chez nous, ce vendredi et ce samedi.

Trois mesures ont été communiquées : 6,6 fibres, 11,5 fibres et 14,9 fibres par litre d'air.

La Poste a demandé des analyses de l'air dans les locaux de Paris 17, qui sont effectuées aujourd'hui vendredi 25 juillet.

Quel que soit les résultats de cette analyse, La Poste, en décidant de nous maintenir à Paris 17 pendant ces travaux hors-normes, nous a mise en danger.

QU'EST-CE QUE L'AMIANTE ?

C'est une fibre qui a été beaucoup utilisé en l'incorporant dans des matériaux comme produit ignifugeant, c'est à dire un rempart contre les incendies.

Sauf que cette fibre dès qu'elle est volatile, elle est quasi invisible et peut rentrer dans les poumons. Les conséquences sont des cancers et autres maladies mortelles.

A partir de 5 fibres par litre d'air, des mesures doivent être prises et tout un process s'enclenche. Une fibre dans les poumons suffit à provoquer un cancer des poumons, ou de la plèvre, etc.

L'amiante est la deuxième maladie professionnelle en France et cause la mort de plusieurs milliers de personnes chaque année.

TROP DE PROFITS ÉTAIENT EN JEU !

Ce bâtiment a été construit au début des années 70, à une époque où les constructeurs mettaient de l'amiante sous toutes ses formes (flocages, fixées) partout. Pourtant, les pouvoirs publics, les constructeurs, les architectes, tous savaient que c'était un produit extrêmement dangereux. Depuis 1906, tout le monde savait le danger de l'amiante… mais ce n'est qu'en 1997 qu'elle a été définitivement interdite.

Mais que pèse la vie des travailleurs pour les capitalistes et les politiciens à leurs ordres, face aux profits générés par l'exploitation de l'amiante ?

PAS PRESSÉES

Les analyses à Paris Adresse ont été effectuées le 21 juillet. La direction de Paris 17 nous a prévenu que le 24 juillet à 23H50 par mail. Pourquoi un tel délai ?

On a respiré pendant 48h00 supplémentaires de l'amiante ! Qui est responsable d'un délai aussi long ?

LES DIRIGEANTS DE PARIS ADRESSE ET DE LA POSTE SONT RESPONSABLES

La Mairie de Paris comme La Poste sont responsables de nous avoir maintenu dans l'immeuble qui est en pleine démolition.

Le bruit des marteaux piqueurs, des perceuses, des disqueuses, les fuites d'eau sale, les chutes de gravats, la poussière...

Depuis des mois, nous demandons à la direction de faire des analyses de l'air.

Maintenant nous savons qu'il y a de l'amiante, mais de quelles autres saloperies sont composées les poussières qui s'accumulent un peu partout dans le centre ?

CSE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUILLET

Vendredi en fin de matinée un CSE extraordinaire s'est tenu. C'est là que les mesures du 21 juillet nous ont été données. Par contre pas de réponse sur le délai bien long pour communiquer les résultats…

Une motion a été votée lors du CSE afin d'obliger La Poste à engager un suivi médical de tous les personnels ayant travaillé à Paris 17 depuis juillet 2023.

Un suivi médical comportant :

- une radio et un scanner des voies respiratoires
- un bilan sanguin
- un soutien psychologique

La Poste n'attend pas les résultats des analyses de vendredi et organise la délocalisation des activités et des facteurs sur différents arrondissements dès lundi. Nous devrions en être avertis samedi dans la matinée.

RESPONSABLES ET COUPABLES

La Poste nous a méprisé en nous obligeant à rester à Paris 17 pendant les travaux !

Nous ne pouvons pas lui faire confiance ! Il s'agit de notre peau et celle de nos familles car les fibres se déposent sur nous et nous les amenons à la maison…

Nous ne pouvons pas accepter de l'entendre nous dire n'importe quoi.

Elle doit nous donner les résultats des analyses précédentes de Paris Adresse (à la demande des services de la Ville de Paris) et celles réalisées ce vendredi.

Tous les postiers, les travailleurs de Paris Adresse, les usagers venant à Paris Adresse pour retirer du courrier ou déposer leurs dossiers, les travailleurs du ménage, les ouvriers effectuant les travaux sur le bâtiment et les habitants du quartier sont concernés.

Nous devons exiger l'ouverture d'un dossier d'exposition à l'amiante pour chacun d'entre nous dans le cadre d'une procédure amiante formelle auprès des organismes habilités (CRAMIF).

L'irresponsabilité des dirigeants de ces deux directions est lourde de conséquences, et la moindre des choses c'est qu'ils en répondent.